

LA GAZETTE

de Saint Jean de Beuregard

Février 2021

Numéro 24



Madame, Monsieur,

2020 vient de se terminer. Ce fut une année différente des autres durant laquelle nous avons assisté à de beaux gestes de solidarité et de soutien sur tout le territoire national et dans notre commune.

Nous savons que la majorité d'entre vous sont bien entourés mais nous vous rappelons que vous pouvez solliciter vos élus comme moi-même si vous avez besoin d'une aide.

Nous n'avons pas pu nous réunir cette année pour les vœux, ni pour le repas des anciens. Je vous l'ai promis, nous ferons dès que possible aux beaux jours sous la halle de la Ferme, le repas non seulement des anciens, mais une rencontre festive des habitants qui le souhaiteront pour mieux nous connaître car la population du village change.

En 2020, peu de gros travaux sur notre commune : le cheminement sécurisé de Villeziers à la Gâtine est utilisé et apprécié des piétons, les travaux d'entretien des bâtiments communaux ont été nombreux : à l'école, des volets et doubles vitrages dans la partie centrale, l'accès à l'ancienne

mairie, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite aux toilettes de la ferme et au tennis ; les contreforts aux murs du cimetière, la suppression du dos d'âne qui n'était plus aux normes, dans la Grande Rue, la clôture des parcelles communales au niveau de la ferme de Villeziers...

Cette année, nous entreprendrons des travaux plus importants, au niveau du cimetière et les prémices de la voie permettant la sécurisation de notre école, la prévention des inondations de surface, l'inauguration des logements de Sud Lumière à la Gâtine, l'acquisition d'une parcelle de bois à la Gâtine, espace jeux et détente...

N'hésitez donc pas à nous rencontrer en Mairie pour vous informer et participer si vous le souhaitez.

L'Équipe municipale et moi-même vous renouvelons nos vœux de bonheur et santé pour une belle année 2021.

Le Maire,
François FRONTERA





SOMMAIRE

Bulletin Municipal Saint Jean de Beauregard 2020

Directeur de la publication
François Frontera

Crédits photos : Le Conseil Municipal
Création : Le Conseil Municipal
Impression : Communauté de Communes
du Pays de Limours
Tirage : 200 exemplaires

Mairie - 49 Grande Rue
91940 Saint Jean de Beauregard
Tél. 01 60 12 00 04
secretariat@stjean91.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi, Mardi, Mercredi de 14h à 18h
Jeudi de 14h à 19h

Permanence téléphonique :
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi
de 9h à 12h

Vous souhaitez rencontrer le Maire ou l'un
des conseillers municipaux, nous vous
invitons à contacter le Secrétariat afin de
prendre rendez-vous.
secretariat@stjean91.fr

Site officiel
www.mairie-saintjeandebeauregard.fr

INFOS PRATIQUES

Numéros d'urgence	4
Numéros utiles	4
Déchèteries	4
J'entretiens mon trottoir	5

VIE DE LA COMMUNE

Bénédictin des tombes	6
Fête des Plantes de Printemps	6
Commémoration du 11 novembre	7
La magie de Noël	8

ÉCOLE

Un cadeau pour Noël	9
Les secouristes en herbe	10
Un coin nature à l'école	11

INFORMATION CCPL & PNR

CCPL	13
PNR	13

INFORMATION ESSONNE

Service mobilité – Mon copilote	14
Hébergeunes	14
Aide aux artisans	15
Pass Navigo Améthyste	15
Carrefour des solidarités	15
L'ARS	15
Prime Eco-logis	17

VIE ASSOCIATIVE

Caisse des écoles	18
COSB	19
Association des familles	19

IL ÉTAIT UNE FOIS

Origines de Saint Jean	20
------------------------------	----

INFOS PRATIQUES

Numéros d'Urgence

SAMU..... 15
Pompiers..... 18
N° d'urgence..... 112
N° d'urgence pour les malentendants ...114
Gendarmerie de Chevry 01 60 12 12 80
Police 17

Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
Hôpital de Bligny 01 69 26 30 00
SOS Médecins..... 0 826 88 91 91
Centre antipoison 01 40 05 48 48

Accueil des Sans Abris 115
SOS Enfants maltraités 119
SOS Amitié..... 01 42 96 26 26
Essonne Accueil Drogue
-> à Évry 01 60 78 06 44
-> à Palaiseau 01 69 32 22 22

Numéros Utiles

Urgence dépannage – sécurité.....
GDF (gaz)..... 0 800 47 33 33
EDF (électricité) 09 72 67 50 91
Lyonnaise des Eaux 09 77 401 142
SIAHVY..... 01 69 31 72 10
SIREDOM..... 01 69 94 14 14
CCPL..... 01 64 90 79 00

Déchèteries

Déchèterie de Briis-sous-Forges : accès avec Pass'Déchèterie à demander en ligne sur le site Sitreva (<http://www.sitreva.fr/decheteries/acces-usager/particulier-obtenir-une-carte>)

Eco-Centre de Nozay : Badge à demander à la Mairie de Saint Jean de Beauregard

i COVID-19 - IMPORTANT
Respectons les consignes pour protéger la santé des agents de gestion des déchets et éviter la propagation du virus

Mouchoirs en papier
Masques chirurgicaux
...et textiles sanitaires

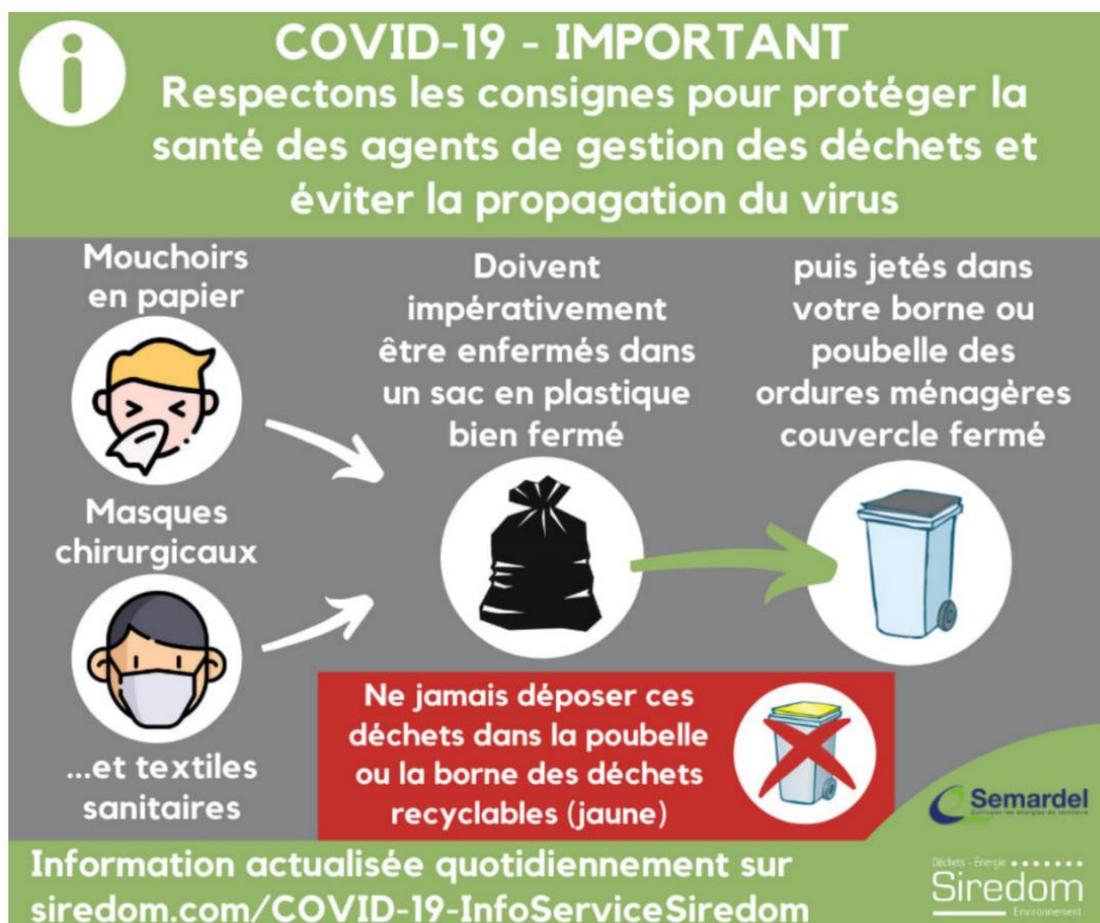
Doivent impérativement être enfermés dans un sac en plastique bien fermé

puis jetés dans votre borne ou poubelle des ordures ménagères couvercle fermé

Ne jamais déposer ces déchets dans la poubelle ou la borne des déchets recyclables (jaune)

Information actualisée quotidiennement sur siredom.com/COVID-19-InfoServiceSiredom

Semardel
Siredom
Déchets - Énergie
Environnement



«J'entretiens mon trottoir !»

La commune vous remercie
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

*«Chaque habitant doit maintenir
son trottoir, son fossé et/ou caniveau
en bon état de propreté, sur toute la
longueur de son habitation»*

Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage



VIE DE LA COMMUNE

**** Recueillement et bénédiction des tombes ****

En cette année particulière de pandémie et de deuils difficiles, les prêtres du Secteur Pastoral de Limours ont décidé de bénir les tombes des cimetières du secteur.

La bénédiction au cimetière de Saint Jean s'est tenue le 31 octobre dernier en présence de plusieurs de nos concitoyens.



**** Fête des Plantes de Printemps ****

L'évènement programmé habituellement en avril est reporté au 28, 29 et 30 mai.

Pour suivre l'actualité du Château, connectez-vous au <http://www.chateausaintjeandebeauregard.com/>



**** Commémoration du 11 novembre ****



Cette date qui fait référence à la fin de la guerre de 14-18 est un moment qui nous permet d'honorer les soldats morts pour la France mais également de remercier et de penser à nos soldats déployés dans le monde qui défendent nos couleurs mais aussi notre liberté de vivre d'aujourd'hui.

Merci aux anciens combattants, aux enfants et à leurs parents ainsi qu'aux élus présents.



** La magie de Noël **



Eh oui, Noël était bien au rendez-vous !

Quelques-uns d'entre vous ont d'ailleurs su créer un peu plus de magie, en offrant à la vue des promeneurs de belles illuminations... merci pour ce partage qui a mis des paillettes dans les yeux des petits et des grands 😊



L'ÉCOLE

** Un cadeau pour Noël **

Le 18 décembre dernier, les enfants de l'école de Saint Jean et leur maître se sont rendus chez Emmaüs pour remettre des jouets à l'association.

Un grand Merci aux enfants et aux parents pour leur geste... grâce à eux, de nombreux enfants ont eu le plaisir d'avoir des cadeaux 🎁 sous leur sapin 🎄.



**** Les secouristes en herbe ****



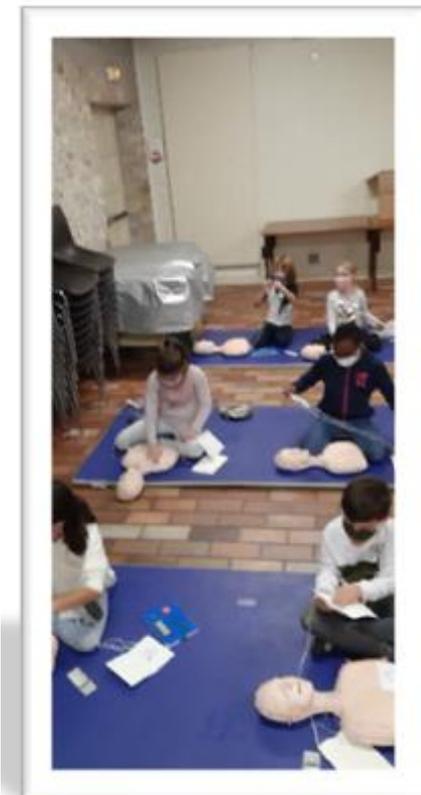
Les enfants de l'école ont pu bénéficier cet automne d'une initiation au secourisme : "les gestes élémentaires de survie" dispensée par une infirmière D.E, formatrice en secourisme et le maître d'école.

L'objectif de cette séance était de sensibiliser les enfants à porter secours à autrui, savoir alerter les secours en cas d'accident ou de malaise et prodiguer les premiers soins en cas d'hémorragie, de brûlures, de chutes graves et même savoir reconnaître un malaise d'un arrêt cardio-respiratoire.

Ils ont ainsi pu s'exercer au PLS, au massage cardiaque sur des mannequins et à l'utilisation du défibrillateur (DAE). Très intéressés, les enfants ont participé très consciencieusement et ont posé de nombreuses questions.

Parce qu'il n'est jamais trop tôt pour apprendre les gestes élémentaires de survie, nous espérons pouvoir renouveler cette expérience chaque année.

Sonia de Almeida



**** Un coin nature à l'école ****

Je suis arrivé il y a 6 ans à l'école avec mon lapin et on peut dire qu'il a tout de suite pris une place importante dans la vie de la classe. Ce petit mammifère permet d'appréhender de nombreux points des programmes du CP au CM2 (alimentation, reproduction, croissance, modes de vie, habitation, ...) mais aussi de gérer des attitudes d'enfants, leurs émotions (impulsivité, retour au calme, besoins affectifs, ...) et pour conclure, quelques points philosophiques (la vie, la mort, la différence, ...).



Au fil des années, nous avons agrandi le « coin nature ». Tout d'abord, nous avons mis en place un jardin potager et fleuri. Désormais, des petits groupes d'enfants (3 à 6) gèrent des carrés en mode permaculture. À ce stade de l'année, chaque groupe a fait le plan de son carré, prévu ses plantations et réalisé quelques semis en godet sous le préau.



En parallèle, cette année, nous avons réhabilité notre mare. Le projet est en cours de construction. Avant l'hiver, nous avons posé une nouvelle bâche et très rapidement elle s'est remplie avec l'eau de pluie (bizarre...). Nous allons aménager les abords, mettre de la terre prélevée dans une mare voisine. Le but est d'étudier les espèces qui, petit à petit, viendront s'installer dans l'espace ainsi créé : insectes, batraciens, ... sans oublier les espèces végétales.



L'aventure continue. Depuis l'an passé, nous avons des phasmes bâtons. Ces petits insectes offrent peu d'intérêts affectifs mais ils permettent une réelle étude d'un mode de reproduction différent. Il faut aussi nourrir cet animal discret et ne pas l'oublier. Nous accueillons également depuis 3 ans quelques poules qui nous ont permis de nous poser des questions sur leur mode de reproduction. Pourquoi tous les œufs ne donnent-ils pas des poussins ? Je n'oublie pas le plaisir d'apporter régulièrement les œufs à la maison et l'apport écologique de cet animal. Chaque jour, elles dégustent les restes de la cantine et nous évitent de jeter des seaux de nourriture. Vous pouvez vous aussi participer en déposant des sacs d'épluchures, de restes devant le portail de l'école. C'est aussi avec plaisir que les enfants vous présenteront Bueno, Brioche, Dorée, Chicken Black, ...



Les « activités nature » à l'école, ce sont aussi les balades autour de l'école, je n'oublie pas la chance d'avoir le cadre qui nous entoure. Ce sont également des rencontres avec les animateurs du Parc de la Haute Vallée de Chevreuse, les cueillettes des fruits au lavoir sur les arbustes plantés par la municipalité, le ramassage et la vente de noix à l'automne (la balance de Roberval n'a plus de secret pour les élèves) et surtout toutes les rencontres que nous faisons au fil de nos projets avec les jardiniers amateurs, avec Gilles l'employé communal, avec tous les amoureux de la nature ! Une nouvelle idée... on vient de nous donner un aquarium et sa nurserie... (à suivre).

Jean Guy Lafaye

INFORMATION CCPL et PNR



Comme vous le savez, la CCPL regroupe un certain nombre de compétences qu'elle exerce pour l'ensemble des communes et leur population.

Elle propose des services autour des familles, de l'emploi mais également des activités culturelles, du tourisme régional, des randonnées, etc.

Vous pouvez retrouver toutes ses informations sur son site : <https://www.cc-paysdelimours.fr/>

Pour connaître l'agenda du pays de Limours, allez sur le site : <https://www.cc-paysdelimours.fr/agenda>.



Nous vous invitons à consulter le magazine du Parc qui vous propose nombre d'activités et d'animations tout au long de l'année.

Par exemple, saviez-vous que de nombreuses randonnées sont accessibles ?

Que vous soyez débutants ou confirmés, que vous ayez envie d'une balade champêtre, de découvrir la faune ou encore visiter les châteaux de la vallée de Chevreuse, entre amis ou avec un guide... c'est simple, c'est à côté de chez vous.

Plutôt envie d'une balade à vélo, le parc a édité des plaquettes de balades adaptées au vélo.

Pour trouver toutes ces informations et bien plus encore, consulter leur site internet (<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>).

Vous pouvez même être informé tous les 15 jours des nouveautés en vous abonnant à leur Newsletter (<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/newsletter>).

INFORMATION ESSONNE

**** Service de mobilité – Mon Copilote ****

Un service de mobilité solidaire a été mis en place en Essonne.

Depuis bientôt un an, le Département de l'Essonne et Mon Copilote ont lancé sur le territoire un service solidaire à destination des personnes âgées ou en situation de handicap à travers une plateforme de mise en relation avec des particuliers pour partager leurs trajets. Une communauté de 110 copilotes accompagnateurs est déjà active, permettant aux Essonniens de s'investir pour une mobilité pour tous.

Mon Copilote fonctionne avec un système de communauté engagée. Des Essonniens, lorsqu'ils le peuvent, donnent un peu de leur temps pour un trajet précis qui leur est proposé quelques jours à l'avance. Des trajets qui varient d'une petite demi-heure jusqu'à plusieurs heures, toujours selon les disponibilités de chacun et sans obligation. Nos volontaires bénéficient tout au long de leurs parcours de sensibilisations pour être à l'aise avec les utilisateurs. Ils sont également conviés à des temps d'échanges et de rencontres, dans une atmosphère conviviale et bienveillante. En tout, ils ont déjà permis de réaliser près de 900 trajets en Essonne !

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre les copilotes volontaires, et partager vos trajets ou votre temps libre pour accompagner une personne à mobilité réduite, inscrivez-vous sur mon-copilote.com !

Si vous avez besoin de vous déplacer, regardez si ce service peut vous aider en vous inscrivant sur mon-copilote.com ! Vous serez non pas le copilote qui est le rôle du conducteur mais bel et bien le pilote !

Pour tout renseignement : vous pouvez vous connecter à mon-copilote.com, sur Facebook : <https://www.facebook.com/MonCopilote/> ou par téléphone 07 67 01 80 55.

**** Héberjeunes ****

L'association Héberjeunes met en relation les étudiants en recherche de logements et les propriétaires de chambres, studios ou appartement meublés.

Que vous soyez étudiant(s) à la recherche d'un logement, d'une chambre ou d'une colocation ou un propriétaire qui souhaite louer une chambre, un studio ou un appartement dans le sud de la région parisienne, comment rentrer en contact ?

Héberjeunes développe également le logement intergénérationnel en mettant en relation des étudiants à la recherche d'un logement et des seniors souhaitant de la compagnie et/ou de l'aide (jardinage, courses, informatique...). En contrepartie, l'étudiant sera logé gratuitement ou payera un faible loyer, tout en bénéficiant d'une cohabitation conviviale.

Pour en savoir plus, connectez-vous au site : <https://www.heberjeunes.fr/>

**** Le département réitère son aide aux artisans et commerçants ****



Si vous êtes artisans ou commerçants, nous vous rappelons que le département met une aide individuelle et forfaitaire de 800 € versée aux artisans et aux commerçants essonniers (sous conditions de ressources).

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à contacter aide-urgence@cd-essonne.fr

**** Titre de transport Navigo Améthyste zone 1-5 ****

Le conseil départemental de l'Essonne a décidé d'accorder une compensation financière pour le pass Navigo Améthyste compte tenu de l'indisponibilité des transports pendant le 1^{er} confinement.

Cette compensation financière prend la forme d'un avoir d'une valeur de 20 € adressé aux porteurs d'un abonnement Navigo Améthyste zones 1-5 (d'une valeur de 120 €) actif de manière continue durant la période de confinement (mars à mai 2020).

Cette mesure permettra aux utilisateurs de bénéficier d'un nouvel abonnement en échange d'un règlement de 100 € pour les zones 1-5 ou de 5 € pour les zones 3-5.

Les avoirs ont été envoyés par courrier en janvier.

Pour tout renseignement complémentaire, nous vous invitons à contacter le service 'Titre de transport de l'Essonne' au 0 800 40 80 40.

**** Carrefour des solidarités ****

A poster with a green and white geometric background. At the top left is the Carrefour des Solidarités logo. To its right is a blue box with the text 'informations Coronavirus' and '(Mise à jour le 06/01/2021)'. Below this, the text reads: 'Dons d'articles', 'Nous reprenons sur rdv la réception des dons, les mardis et les vendredis de 9h00 à 16h00, => merci de nous appeler au préalable Tel : 01.64.91.26.38', and 'Nous vous remercions vivement de votre compréhension.' At the bottom, it says 'Attention : La Braderie reste fermée pour la vente au public.'

**** L'ARS ****

L'Agence Régionale de Santé vient au soutien des personnes, des familles à travers plusieurs plateformes téléphoniques.

Si vous ou l'un de vos proches avez besoin d'un soutien psychologique, n'hésitez pas à appeler un de ces numéros. Demander de l'aide ou simplement parler peut vous aider à aller mieux.

PLATEFORMES TÉLÉPHONIQUES DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE



<p>POUR TOUS</p>	<p>01 48 95 59 40 lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 psychotrauma.avicenne @aphp.fr</p>	<p>Évaluation des demandes et orientation, consultations présentes ou en visioconférence réalisées par des psychologues et psychiatres pour toute situation de traumatisme, liée ou non à la Covid</p>	<p>Centre régional psychotraumatisme Paris Nord (AP-HP)</p>
<p>POUR TOUS</p>	<p>01 42 34 78 78 Lundi au vendredi de 9h30 à 18h00 crp.htd@aphp.fr Psycho.centreappel.htd @aphp.fr</p>	<p>Évaluation des demandes et orientation, consultations présentes ou en visioconférence réalisées par des psychologues et psychiatres pour toute situation de traumatisme, liée ou non à la Covid</p>	<p>Centre régional psychotraumatisme Paris Centre et Sud (AP-HP)</p>
<p>POUR TOUS LES ACTEURS DE LA SANTÉ</p>	<p>01 42 34 78 78 Lundi au vendredi de 9h30 à 18h00 Psycho.centreappel.htd @aphp.fr</p>	<p>Entretiens téléphoniques, téléconsultations et consultations présentes réalisées par des psychologues et psychiatres. Possibilité de consultation en présentiel et en urgence H24</p>	<p>Centre régional psychotraumatisme Paris Centre et Sud (AP-HP)</p>
<p>POUR LES FAMILLES ENDEUILLÉES PAR L'ÉPIDÉMIE COVID-19</p>	<p>01 48 95 59 40 lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 psychotrauma.avicenne @aphp.fr</p>	<p>Entretiens téléphoniques, consultations présentes ou en visioconférence réalisées par des psychologues et psychiatres pour les endeuillés.e.s et appui aux professionnels (sociaux et sanitaires) en difficulté avec une situation de deuil</p>	<p>Centre régional psychotraumatisme Paris Nord (AP-HP)</p>
<p>POUR TOUTE PERSONNE SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES ET LEUR ENTOURAGE</p>	<p>Numéro vert 01 4800 4800 7j/7j de 11h00 à 19h00</p>	<p>Information, conseil et soutien aux personnes et familles touchées par des troubles psychiques en vue de faciliter leur accès aux soins. Conseils aux professionnels non spécialisés. Entretiens téléphoniques réalisés par des infirmiers, psychologues et psychiatres.</p>	<p>Plateforme « Psy Ile de France » Paris psychiatrie & neurosciences et l'AP-HP</p>
<p>POUR LES EHPAD (personnels et familles de résidents)</p>	<p>01 44 49 24 79 7j/7 de 10h00 à 18h00 cump75.covid19.nck @aphp.fr</p>	<p>Soutien médico psychologique aux EHPAD, entretiens téléphoniques par les professionnels de la CUMP de Paris. Possibilité de déplacement dans les EHPAD pour assurer les prises en charges sur site en lien avec les acteurs départementaux et les dispositifs en place. Possibilité d'intervention en cas d'urgence via le 15.</p>	<p>Dispositif coordonné par la CUMP de Paris (AP-HP) en lien avec le réseau des CUMP franciliennes</p>
<p>POUR LES JEUNES (de 7 à 25 ans) DONT UN MEMBRE DE LA FAMILLE SOUFFRE D'UN TROUBLE PSYCHIATRIQUE</p>	<p>01 84 79 74 60 lundi au vendredi de 11h00 à 17h00 (lund, mercredi et jeudi jusqu'à 19h00) lesfunambulesg oeuvre-falret.asso.fr</p>	<p>Accueil téléphonique réalisé par des psychologues avec possibilité de fixer une téléconsultation ou un entretien en présentiel</p>	<p>Plateforme Les funambules L'Œuvre Falret</p>

Critères pour bénéficier de la Prime éco-logis 91 du Département



Cette nouvelle aide s'adresse à tous les Essonnais. Pour en bénéficier, il faut :

- ✓ être propriétaire occupant (y compris associé SCI, usufruitier...)
- ✓ faire la demande en ligne (formulaire 1) avant tout démarrage des travaux
- ✓ engager des travaux dans sa résidence principale située en Essonne et achevée depuis plus de deux ans
- ✓ vouloir réaliser des travaux pour un montant minimum de 3 000 € HT
 - Isolation de toiture, des murs ou des planchers bas
 - Remplacement des menuiseries (fenêtres, portes fenêtres, fenêtres de toiture, porte d'entrée, volets)
 - Eau chaude sanitaire / chauffage gaz
 - Énergies renouvelables : pompes à chaleur, solaire thermique, panneaux photovoltaïques, chauffage au bois
 - Dépose de la cuve à fioul
 - Appareils de régulation et de programmation du chauffage
 - Calorifugeage des installations
 - Ventilation (VMC simple flux, double flux, puit provençal...)
 - Dispositifs de récupération des eaux pluviales
- ✓ faire obligatoirement appel à une entreprise RGE* pour la réalisation des travaux (pose des matériels et équipements)

La fourniture des matériels et équipements peut être établie par des entreprises non RGE, sous réserve que leur pose soit assurée par une entreprise RGE

* Reconnu garant de l'environnement
- ✓ 2^e demande complémentaire possible en 2020 ou 2021 dans la limite du montant maximum de la Prime éco-logis 91 soit 1 800 €* maximum, hors bonus

* Sauf remplacement des menuiseries : maximum 900 €

Pour aller plus loin et faire sa demande en ligne :

primeecologis91.fr

L'ESSONNE INVENTE LA PRIME ÉCO-LOGIS 91 !



Quel est le montant de la Prime éco-logis 91 ?



La Prime éco-logis 91 s'élève à 30 % du montant hors taxe des travaux

(fourniture et main d'œuvre) pour un minimum de 3 000 € et un maximum de 6 000 € HT, soit une prime pouvant aller jusqu'à **1 800 €**.

À cela, s'ajoutent 3 bonus cumulables (soit jusqu'à 2 000 € par ménage et logement) :

- **bonus écologique de 500 €** pour l'usage d'isolants biosourcés ou recyclés, la végétalisation de la toiture après son isolation l'installation d'un équipement utilisant une énergie renouvelable (pompes à chaleur, chauffage au bois, panneaux solaires, volets avec motorisation solaire),

- **bonus « suppression du fioul » de 500 €** si remplacement d'une chaudière fioul par un autre mode de chauffage éligible (gaz, pompe à chaleur, chauffage solaire ou bois) et/ou dépose d'une cuve à fioul,

- **bonus « précarité énergétique » de 500 € ou 1 000 €** pour les ménages aux ressources modestes* ou très modestes*.

* Plafonds de ressources Anah

Si vous choisissez de **remplacer uniquement vos menuiseries** (fenêtres, portes fenêtres, fenêtres de toiture, porte d'entrée, volets),

la Prime éco-logis 91 est forfaitaire : **900 €**

à condition d'engager un minimum de 3 000 € HT de travaux.

Pour info : est éligible le remplacement des fenêtres déjà en double vitrage...

Soit une aide départementale comprise entre 900 € et 3 800 € en incluant les bonus écologiques.



Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h

0 800 730 991 Service à appel gratuits

VIE ASSOCIATIVE

** LA CAISSE DES ÉCOLES **

Cette année la fête de l'école avait une autre saveur.

En raison de la crise sanitaire, seuls les enfants de l'école élémentaire ont pu être accueillis le samedi 14 décembre à la salle communale.

Faute de public, nos écoliers n'ont pas pu interpréter les chants qu'ils avaient appris avec leur professeur de musique depuis la rentrée de septembre. **Ils avaient pourtant tous mis leurs plus beaux habits de Noël !**

Ils ont pu profiter du spectacle offert par la Caisse des Écoles : "la folle vadrouille de Noël" de Sophie Chaptal. Un spectacle interactif au cours duquel ils ont pu chanter, danser et "voyager" à travers le monde.

Le Père Noël ne pouvait être présent, mais il n'a pas oublié nos élèves, qui ont été si sages cette année.

L'après-midi s'est terminée sur une note sucrée avec des gâteaux préparés par les représentants des parents d'élèves, Sonia Garcia et Perrine Raymondi.

Claire Marandon



La Municipalité et les enfants de l'école remercient les généreux habitants de la commune pour leurs dons à la Caisse des Écoles.

**** COSB ****

Chères adhérentes, adhérents, sympathisantes et sympathisants,

Cette année 2020 fut pour le moins « singulière » et si les rendez-vous habituels n'ont pu tous se tenir normalement, nous avons pu nous réjouir devant votre enthousiasme et l'intérêt que vous avez pu montrer pour les activités proposées par le COSB.

En fait, nous n'avons jamais été si nombreux au sein de notre association. 😊

Cette bonne surprise montre à quel point quand les temps sont difficiles nous avons plaisir à nous retrouver quand cela est possible.

La nouvelle activité « Gym douce » en a été l'un des exemples les plus frappant ainsi que l'ambiance chaleureuse qui a caractérisé notre dernier concours de pétanque pourtant « bien arrosé » par la pluie.

Si aujourd'hui, au cœur de l'hiver, nos activités semblent figées par ce contexte de couvre-feu ou de confinement si anxiogène, cela ne durera pas.

Avec l'arrivée prochaine du printemps et les progrès en cours de la campagne de vaccination, le « dégel » de nos activités va bien finir par arriver.

En 2021 nous aurons l'occasion de pouvoir à nouveau pratiquer nos loisirs préférés même si nous ne pouvons pour l'instant en établir un calendrier précis. Il est certain que dès que nous le pourrons nous le ferons et le partagerons avec l'ensemble des concitoyens de notre si beau village.

En attendant ces jours prochains, vous pouvez continuer d'échanger avec nous en nous écrivant à l'adresse électronique suivante : cosbsaintjean@gmail.com.

Alors continuez de nous donner de vos nouvelles et n'hésitez surtout pas à partager vos idées et projets.

L'ensemble du bureau du COSB vous souhaite une très belle année 2021 qu'elle soit pleine de santé, de convivialité, d'amour et de succès.

Le bureau du Club Omnisport de Saint Jean de Beaugard

**** ASSOCIATION DES FAMILLES ****

Une nouvelle année, de nouveaux espoirs, de nouvelles résolutions, de nouveaux défis et nos nouveaux chaleureux souhaits pour vous.

Les membres de l'association des familles vous souhaitent une bonne année 2021 prometteuse et enrichissante !

Isabelle Ruszczak

IL ÉTAIT UNE FOIS...

Extrait de l'encyclopédie Wikipedia.

Connaissez-vous l'origine de notre village ?

Non ? Alors laissez-moi vous compter son histoire...

La première mention du lieu, alors nommé Montfaucon date de 1142 lorsque le propriétaire terrien Hugues Bibens, dans une charte de Louis VII, donna cette terre à l'abbaye des Vaux-de-Cernay. En 1183, une partie du bois de Montfaucon fut donné au prieuré de Longpont, l'imbrication des domaines donnant lieu à un échange en 1204 pour regrouper la totalité dans la propriété des Vaux-de-Cernay.

En 1226 existait déjà la grange aux Moines, propriété de l'abbaye des Vaux-de-Cernay. En 1237, l'évêque de Paris Guillaume d'Auvergne accéda à la demande du chevalier Eudes de Montfaucon pour que les moines célèbrent l'office dans une chapelle à proximité de la maison seigneuriale, première étape à la constitution d'une paroisse. Alors que la seigneurie était appelée Beauregard, la paroisse, détachée de Marcoussis au XIVe siècle, fut d'abord consacrée à Saint Wandrille.

En 1550, la seigneurie de Montfaucon appartenait à Gabriel de Monteau, qui la vendit en 1576 à l'écuyer Charles de Tournebœuf, qui la laissa en 1580, par sa fille à Philippe Drapier. En 1587, la seigneurie de Montfaucon revenait à Jean Desrozier puis en **1606** à **Nicolas Lelièvre**. Celui-ci obtint quatre ans plus tard, par lettre patente de Louis XIII, le changement de nom pour devenir **Saint-Jean-de-Beauregard**.

Le conseiller du roi François Dupoux acquit le domaine en 1612 et entama la construction d'un nouveau château sur les ruines du précédent doté de communs, d'une orangerie, d'un pigeonnier et d'une glacière. En 1639, la seigneurie revint à un nommé Garnier, puis en 1653 au seigneur de Beaufort et en 1700 à Charles Doller. En 1678, l'ancienne chapelle ruinée fut remplacée par une autre à proximité du château.

Au XVIIIe siècle fut établie la ferme de Villezières, disposant de près de quatre cents hectares de culture. En 1760 le domaine fut acheté par François Montrenon, laissé en héritage en 1790 à la famille de Murinais.

De 1840 à 1864 fut installée par la comtesse de Murinais une école de filles dans une maison construite à cet effet. En 1874 fut ouverte une école provisoire dans l'ancien presbytère. Le village se dota d'une mairie-école en 1887 et d'un lavoir en 1889. En 1899 fut reconstruite une nouvelle chapelle, complétée au XXe siècle par un porche.

Ainsi devint Saint Jean de Beauregard.

Quant à son nom d'où lui vient-il ?

L'histoire orale raconte qu'en 1610, le seigneur du lieu tournant le dos à son château s'exclama alors, en regardant son domaine qui dominait la vallée et s'étendait à perte de vue, « quel beau regard » ... légende ou vérité... qu'importe car depuis, c'est le joli nom que porte notre commune.